

Pour diffusion immédiate

Mairesse de Brossard de 1983 à 1990 Décès de Madame Georgette Lepage

Brossard, le 23 janvier 2018 – C'est avec une profonde tristesse que les membres du conseil municipal et le personnel de la Ville de Brossard ont appris le décès de Madame Georgette Lepage, survenu le 22 janvier 2018. Elle était âgée de 85 ans. Madame Lepage a été la première femme mairesse de Brossard, de 1983 à 1990. Elle a été élue une première fois par acclamation en 1983, à la suite du départ du maire Claude Chevrier, et réélue en 1986 pour un mandat de quatre ans. Elle était l'épouse de Monsieur Alphonse Lepage qui lui aussi a été maire de Brossard, de 1978 à 1982.

Afin de souligner l'importance du rôle joué par Madame Lepage dans le développement de Brossard et de ses institutions, la Bibliothèque municipale de Brossard a pris la dénomination de Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage en 2008, année du 50^e anniversaire de fondation de la ville.

« Nous avons perdu une grande dame, et je tiens à souligner l'apport inestimable de Madame Georgette Lepage pour sa contribution à faire de Brossard une ville moderne, prospère et accueillante. Elle a été la première femme mairesse de notre ville et elle fait partie de ces pionnières qui ont tracé la voie aux femmes politiciennes d'aujourd'hui », a déclaré la mairesse de Brossard, Doreen Assaad.



*Madame Georgette Lepage
(1932-2018), mairesse de la Ville
de Brossard de 1983 à 1990.*

Reconnue pour ses années d'engagement social et communautaire, Madame Lepage s'est impliquée au sein de nombreux organismes, tels l'Union des familles de Brossard, Centraide, le comité de parents de l'école Guillaume-Vignal et le comité organisateur des fêtes du 25^e anniversaire de Brossard.

Georgette Lepage est notamment titulaire de l'Ordre du mérite de Brossard, du Mérite municipal du ministère des Affaires municipales du Québec et de la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

Les membres du conseil municipal et le personnel de la Ville offrent leurs plus sincères condoléances aux membres de la famille et aux proches de Madame Lepage. Les drapeaux, face à l'hôtel de ville, seront mis en berne jusqu'aux funérailles.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311